

Organisation Séminaire CE normands Novembre 2024



Matériel

Porte noms		
5 zooms		
Piles		
Liste émargement en 3 exemplaires		
Boite à leviers		
Gommettes ou feuilles pour délimitation de zones		
Feuille réflexive		
Persona Juges, jurés, public		
Déroulé procès pour chacun		
Cartes avocats		
Cartes jurés		
Cartes témoins		

Organisation

Séminaire CE normands

Novembre 2024



	Quoi	Qui	Commentaires
15' Cadrage	Présentation, cadrage, attribution des rôles, troc (possibilité d'échanger son rôle sauf pour les journalistes)		
30' Préparation	Public, jurés, juges, Travaillent sur leur « persona » + questions à poser		
	Avocats défense, accusation Travaillent sur la plaidoirie		
	Témoins bâtissent leurs témoignages		
45' Déroulé	<p>Procès</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction par les Juges (3 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation des faits : Un des juges expose le contexte général de l'affaire, en précisant que le verdict final sera rendu après une réflexion ultérieure. ○ Rappel des règles du procès : Courtoisie, écoute active, et droit de réponse limité pour un rythme soutenu. 2. Déclaration d'ouverture des Avocats de l'Accusation et de la Défense (2 min chacun, soit 4 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Accusation : Présentation succincte des principaux reproches faits à l'établissement (inadaptation numérique, exclusion sociale, etc.). ○ Défense : Arguments en faveur du maintien des valeurs stables pour la protection des élèves. <ol style="list-style-type: none"> 1. Témoignages clés (2 min par témoignage, 16 min total) <ol style="list-style-type: none"> 1. Questions des Jurés (8 min) 2. Arguments finaux (5 min total) <ul style="list-style-type: none"> ● Questions dirigées : Les jurés posent des questions spécifiques aux témoins et avocats pour obtenir des éclaircissements. ● Réponses brèves des témoins : Pour maximiser le nombre de questions possibles, chaque témoin et avocat dispose de 1 minute maximum pour répondre. ● Accusation (2 min) : Résume les points démontrant le besoin urgent de changement. ● Défense (2 min) : Conclut sur l'importance de la stabilité et du cadre pour protéger les élèves. ● Intervention des juges (1 min) : Synthèse rapide des éléments clés pour la réflexion finale. 		

Organisation

Séminaire CE normands

Novembre 2024



	Et pendant ce temps-là, le public, en fonction de son persona : <ul style="list-style-type: none"> • Evalue son ressenti en attribuant une émotion dominante durant les interventions • A la possibilité de rédiger et de donner une note d'influence aux jurés. 		
--	--	--	--

Clôture

	Quoi	Qui	Commentaires
15'	<p>Mesdames les juges, Mesdames et Messieurs les avocats de la défense Mesdames et Messieurs les avocats de l'accusation Mesdames et Messieurs les témoins Mesdames et Messieurs les jurés, Mesdames et Messieurs du public Messieurs les journalistes</p> <p>Nous sommes réunis ce matin après trois jours de séminaire pour rendre un verdict et statuer sur la question « dans quelle mesure un établissement scolaire peut-il et doit-il s'adapter aux transformations profondes de notre société ? En effet, l'établissement X est accusé de ne pas avoir évolué face aux défis contemporains »</p> <p>Rappel du chef d'accusation : « Il a été exposé »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le numérique a transformé les attentes, les comportements et les pratiques dans tous les domaines, y compris l'éducation. • Les besoins d'inclusion et de diversité, ainsi que les attentes sociales, appellent à une approche éducative plus inclusive et flexible. • Les élèves et leurs familles sont confrontés à des pressions nouvelles : stress, santé mentale, incertitudes face à l'avenir. • Peut-on concilier préservation des valeurs éducatives traditionnelles et adaptation à la modernité ? • Qui doit porter la responsabilité des évolutions nécessaires : l'école, la société, ou un équilibre des deux ? <p>DG Nous avons entendu les avocats de l'accusation : AA Les avocats de l'accusation prennent la parole et rappellent leur position Avocats de l'accusation :</p> <p>DG Nous avons entendu les avocats de la défense AD Les avocats de la défense prennent la parole et rappellent leur position Avocats de la Défense :</p>		

Organisation

Séminaire CE normands

Novembre 2024



<p>DG Nous avons entendu 8 témoins, parents, élèves, experts témoigner de leurs expériences et de leurs ressentis DG Mesdames et Messieurs du public, avez-vous des éclairages à ajouter ? Public :</p> <p>DG Messieurs les journalistes, pouvez-vous témoigner d'un changement de posture ressenti dans les interviews réalisés ? Si oui, en quels sens ? Journalistes :</p> <p>DG Mesdames et Messieurs les jurés, avez-vous eu le temps de vous réunir pour débattre sur le verdict ? Jurés : Oui</p> <p>DG Je vous prie donc après le procès tenu Mardi soir et ces trois jours de séminaire d'annoncer votre conclusion Jurés exposent leur verdict</p> <p>DG synthétise 1. Verdict à charge Après délibération, le jury estime que l'établissement scolaire a manqué à son devoir d'adaptation face aux évolutions du monde contemporain.</p> <p>Les juges retiennent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils pédagogiques et les méthodes d'enseignement restent largement basés sur des modèles dépassés, incapables de préparer les élèves aux enjeux actuels (citoyenneté numérique, pensée critique, collaboration). • Une absence manifeste d'efforts pour engager un dialogue constructif avec les parents d'élèves, contribuant à une fracture entre l'établissement et sa communauté éducative. • Un environnement éducatif perçu comme statique, limitant les initiatives des élèves et des enseignants pour innover et s'ouvrir sur le monde extérieur. <p>Propositions pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un audit externe pour évaluer la pertinence des pratiques éducatives. • Création d'une commission incluant toutes les parties prenantes pour co-construire une stratégie d'évolution sur trois ans. <p>2. Verdict en faveur de l'établissement</p>	
--	--

Organisation

Séminaire CE normands

Novembre 2024



<p>Après examen des arguments, le jury conclut que l'établissement a rempli sa mission éducative tout en veillant à protéger ses élèves des excès et dérives du monde moderne.</p> <p>Les juges reconnaissent que :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les choix pédagogiques mis en œuvre sont cohérents avec le projet éducatif de l'établissement, centré sur le développement des valeurs humaines et de l'esprit critique.• L'établissement s'est engagé dans des initiatives d'adaptation raisonnée, comme l'introduction progressive de nouveaux outils numériques et des formations pour le personnel.• Les tensions soulevées par le groupe de parents résultent davantage d'une incompréhension que d'un réel immobilisme de l'institution. <p>Recommandations d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Renforcer la communication avec les parents pour expliciter les choix stratégiques et pédagogiques.• Consolider les actions déjà entreprises pour conjuguer modernité et tradition, notamment en termes de formation des enseignants et de dialogue avec les élèves.	
--	--